

Note de présentation brève et synthétique

Compte administratif année 2016

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif et au budget afin de permettre aux élus et aux citoyens d'en saisir les enjeux. D'autre part, la loi NOTRE du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la commune.

La commune de Saint-SEVER gère trois budgets : le budget communal, le budget annexe Chaufferie Bois Énergie et le budget du Centre Communal d'Action Sociale. La population de la commune est actuellement de 632 habitants. Le conseil est composé de 14 conseillers municipaux, dont le Maire, 3 adjoints et un conseiller délégué. Le personnel comprend 5 agents titulaires : 2 agents administratifs à 35 h et 3 agents techniques (un à 35 h et 2 à 30 h).

Le compte administratif retrace l'ensemble des prévisions budgétaires et l'ensemble des dépenses et des recettes, autorisées et réalisées pendant l'année 2016.

Orientations et projets communaux

- Faire des économies de fonctionnement pour compenser la baisse des dotations de l'État, mais sans détériorer la qualité des services publics ;
- Maintenir la priorité donnée à l'éducation de la jeunesse avec le développement des équipements l'école intercommunale;
- Poursuivre l'effort de la commune pour accompagner le tissu associatif;
- Continuer à mener les investissements dont la commune, les citoyens et les entreprises locales ont besoin.

BUDGET PRINCIPAL

Évolution des dépenses de 2010 à 2016 :

Année	Fonctionnement	% évolution fonct.	Investissement	% évolution invest.
2010	426 793,77		303 001,36	
2011	440 457,44	3,20%	142 193,83	-53,07%
2012	323 103,65	-26,64%	259 028,45	82,17%
2013	476 605,25	47,51%	278 883,61	7,67%
2014	348 593,18	-26,86%	68 475,77	-75,45%
2015	383 796,60	10,10%	129 339,59	88,88%
2016	363 122,51	-5,39%	112 707,76	-12,86%
TOTAL DEPENSES	2 762 472,40		1 293 630,37	

Évolution des recettes de 2010 à 2016 :

Année	Fonctionnement	% évolution fonct.	Investissement	% évolution invest.
2010	491 776,96		409 458,84	
2011	550 400,32	11,92%	275 989,65	-32,60%
2012	482 888,82	-12,27%	205 731,14	-25,46%
2013	570 538,41	18,15%	330 304,16	60,55%
2014	478 046,83	-16,21%	81 343,57	-75,37%
2015	519 742,83	8,72%	93 205,15	14,58%
2016	471 462,65	-9,29%	99 600,76	6,86%
TOTAL RECETTES	3 564 856,82		1 495 633,27	

Fonctionnement

En 2016, la commune a maîtrisé ses dépenses de fonctionnement et a dégagé un autofinancement suffisant qui a permis de compenser le déficit d'investissement (108 340 €). Seulement 80,43% des dépenses de fonctionnement ont été réalisées par rapport aux prévisions budgétaires et 100% pour les recettes de fonctionnement. Aucune dépense exceptionnelle, cette année n'est constatée. En ce qui concerne les dépenses, le chapitre le plus important est le 012 (charges de personnel) : 50,79%, ainsi que le chapitre 014 (atténuations de charge) : 16,18% comprenant principalement la contribution de compensation versée à la Communauté d'Agglomération de SAINTES.

Depuis plusieurs années, la municipalité a décidé de limiter la hausse de ses taux d'imposition à 1% et 2% pour ne pas augmenter la pression fiscale sur ses contribuables. Mais, comme toutes les communes, St SEVER enregistre une diminution conséquente de la dotation forfaitaire et de certaines autres dotations qui lui sont versées par l'État (ex : dotation forfaitaire : 75 402 € en 2012 et 58 304 € en 2016 ou dotation nationale de péréquation : 13 340 € en 2012 et 6 989 € en 2016).

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	64 234,88
012	Charges de personnel et frais assimilés	184 406,45
014	Atténuations de produits	58 723,00
65	Autres charges de gestion courante	35 890,38
66	Charges financières	5 435,70
67	Charges exceptionnelles	5 675,26
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 756,84
	TOTAL DEPENSES	363 122,51

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	42 783,31
70	Produits des services, domaine et ventes divers	17 818,51
73	Impôts et taxes	231 316,37
74	Dotations, subventions et participations	97 291,39
75	Autres produits de gestion courante	11 199,35
76	Produits financiers	11,93
77	Produits exceptionnels	2 030,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	69 011,79
	TOTAL RECETTES	471 462,65

Investissement

En 2016, seulement 57,93% des dépenses et 51,19% des recettes ont été réalisées par rapport aux prévisions budgétaires. Mais il faut tenir compte des restes à réaliser : 56 800 € en dépenses engagées et 3 836 € en recettes, qui portent ces pourcentages à 87,12% pour les dépenses et 53,16% pour les recettes.

Les différents achats (défibrillateur, tracteur, panneaux signalisation, tivoli, abri de jardin pour l'école), les travaux de voirie (extension réseau ERDF rue du grand Village, réfection rue de Reutin des Bois, du grand Village, travaux après assainissement collectif), changement des douches aux vestiaires du football, remplacement fenêtres du logement communal représentent une somme de 54 251,81 €, soit 48,13%. Le solde correspond au remboursement du capital des emprunts : 22 321,51 € : 19,80% et au déficit de 2015 reporté : 36 134,44 € : 32,07%.

En 2016 : la section d'investissement est financée par le résultat de fonctionnement de l'année précédente (66 934,44 €), par le remboursement de la TVA (11 651,76 €), la taxe d'aménagement (6 208,70 €), les dotations aux amortissements (8 756,84 €), et par les subventions 6 049,02 €).

Le résultat de la section d'investissement est négatif pour l'année 2016 : -13 107 € et compte tenu des restes à réaliser : 56 800 € en dépenses et 3 836 € en recettes, le besoin de financement sera de 66 071 € pour 2017.

Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	22 321,51
21	Immobilisations corporelles	28 370,47
23	Immobilisations en cours	25 237,46
001	Déficit d'investissement reporté	36 134,44
041	Opérations patrimoniales	643,88
	TOTAL DEPENSES	112 707,76

Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	84 794,90
13	Subventions d'investissement reçues	5 405,14
040	Opérations d'ordre de transfert entre	8 756,84
041	Opérations patrimoniales	643,88
	TOTAL RECETTES	99 600,76
Chapitre	Désignation	Montant

Les efforts entrepris depuis plusieurs années ont permis de diminuer considérablement l'encours de la dette. Pour information : 418 433 € de capital restait dû en 2005 et 108 562 € en 2016.

Année	Capital	Intérêts	Total versement
2015	31 029,29	6 743,43	37 772,72
2016	22 321,51	5 435,70	27 757,21
2017	17 775,87	4 453,98	22 229,85
2018	17 090,87	3 734,92	20 825,79
2019	17 264,15	3 043,64	20 307,79
2020	17 105,17	2 343,94	19 449,11
2021	17 807,45	1 641,66	19 449,11
2022	9 793,44	923,83	10 717,27
2023	7 072,52	559,88	7 632,40
2024	4 652,96	221,34	4 874,30

BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE BOIS ENERGIE

Ce budget annexe a été créé en 2007 lors de la construction de la chaufferie à bois qui alimente le groupe scolaire, la mairie et l'agence postale, ainsi que les 7 logements de la résidence «les Dénérades». Il fonctionne depuis cette date sans financement du budget principal. Aucun personnel n'est employé, mais les agents de la mairie sont mis à disposition (pour l'entretien, la gestion du bois et la comptabilité).

Section d'exploitation

En 2016, elle est constituée essentiellement de dépenses liées :

- . à l'achat du bois qui alimente la chaufferie (36,49%),
- . à la maintenance de la chaufferie (7,75%)
- . aux amortissements : (36,73%)
- . aux remboursements des intérêts des emprunts (5,50%)
- . et au remboursement du travail du personnel de la mairie (10,42%)

Chapitre	Désignation	Budget	Réalisé
011	Charges à caractère général	16 860,00	11 320,12
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 500,00	2 490,60
65	Autres charges de gestion courante	4,00	0,48
66	Charges financières	1 314,00	1 313,11
023	Virement à la section d'investissement	1 890,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 778,00	8 778,00
	TOTAL DEPENSES	31 346,00	23 902,31

de recettes provenant :

- . de la fourniture de l'énergie (à la mairie et aux logements) pour 56,46%
- . des amortissements : 23,08%
- . de l'excédent de 2015 : 20,46%

Chapitre	Désignation	Budget	Réalisé
70	Produits des services, doma	17 500,00	17 947,04
75	Autres produits de gestion d	5,00	0,16
002	Excédent de fonctionnement	6 502,00	6 502,47
042	Opérations d'ordre de transf	7 339,00	7 339,00
	TOTAL RECETTES	31 346,00	31 788,67

Section d'investissement

En dépense, elle est composée :

- . du remboursement du capital de l'emprunt : 26,85%
- . des amortissements : 59,21%
- . du déficit d'investissement reporté de 2015 : 13,94%

Chapitre	Désignation	Budget	Réalisé
16	Emprunts et dettes assimilés	3 328,00	3 327,53
001	Déficit d'investissement reporté	1 728,00	1 727,52
040	Opérations d'ordre de transfert entre	7 339,00	7 339,00
	TOTAL DEPENSES	12 395,00	12 394,05

En recette :

- . des amortissements : 83,56%
- . de l'autofinancement en provenance de la section de fonctionnement : 16,44%

Chapitre	Désignation	Budget	Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 727,00	1 727,52
021	Virement de la section de fonctionnem	1 890,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre s	8 778,00	8 778,00
	TOTAL DEPENSES	12 395,00	10 505,52

La dette

Elle n'est constituée que d'un seul emprunt contracté en 2008 pour la somme de 49 000 €. le remboursement prendra fin en 2023 et les annuités sont de 4640,64 € par an.

La section de fonctionnement a pu dégager un excédent de 7 886,36 € (1 383,89 € en 2016 + excédent de 2015 de 6 502,47 €). Cette somme sera affectée en partie à l'investissement (1 888,53 € pour couvrir le déficit de 2016) et le solde (5 997,83 €) sera repris au budget de fonctionnement de 2017.